

Conditions Générales de ventes

Les présentes Conditions générales s'appliquent à toutes sessions de formation proposées par Coloc' 2 Chefs, excepté les formations E-learning qui font l'objet de conditions générales particulières.

Coloc' 2 Chefs est une SARL, enregistrée sous le numéro SIRET 82502744400017 au RCS de Bordeaux. Son siège social est domicilié au Bâtiment 2B – PA Docks Maritimes – Quai Carriet – 33310 Lormont.

E-mail : contact@coloc2chefs.com

En sa qualité d'organisme de formation, Coloc' 2 Chefs est enregistrée sous le numéro de déclaration d'activité 75331306733 auprès de la Préfecture de Nouvelle-Aquitaine. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat.

INSCRIPTION

Toute inscription à une session de formation peut se faire :

- Par une inscription auprès d'un centre de formation Coloc' 2 Chefs,
- Par le renvoi d'un bulletin d'inscription dûment complété et accompagné du règlement à : Bâtiment 2B – PA Docks Maritimes – Quai Carriet – 33310 Lormont. E-mail : contact@coloc2chefs.com
- Par une inscription en ligne directement accessible sur le site www.moncompteformation.gouv.fr, avec option de paiement en ligne par carte bancaire. Dans un tel cas, le participant recevra par email la confirmation de son inscription.

Cette inscription vaut contrat.

DROIT DE RÉTRACTATION EN CAS D'INSCRIPTION À DISTANCE (PAR RENVOI DU BULLETIN D'INSCRIPTION OU PAR INTERNET)

Le Client dispose d'un délai de quatorze jours francs pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs et ans frais. Le délai de rétractation débute le lendemain du jour de l'inscription. S'il expire un samedi, dimanche, jour férié ou chômé, il est repoussé au premier jour ouvrable suivant. Toutefois, le droit de rétractation ne pourra plus être exercé, si l'action de formation intervient avant la fin du délai de quatorze jours et si le Participant assiste à la formation.

Pour exercer le droit de rétractation, le Client doit notifier à Coloc' 2 Chefs par email à l'adresse contact@coloc2chefs.com ou par lettre avec accusé de réception au Bâtiment 2B – PA Docks Maritimes – Quai Carriet – 33310 Lormont, sa décision de rétractation au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté. Le Client peut utiliser le modèle de formulaire de rétractation ci-dessous, sans que cela ne soit obligatoire. Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit de transmettre la déclaration de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

En cas de rétractation, Coloc' 2 Chefs remboursera le paiement reçu, sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où Coloc' 2 Chefs sera informé de la décision de rétractation. Coloc' 2 Chefs procédera au remboursement par virement bancaire ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour le Client.

OBLIGATIONS RESPECTIVES DES PARTIES

Pour chaque inscription à une action de formation professionnelle, le Client reçoit un contrat ou une convention de formation professionnelle établie en deux exemplaires, dont il s'engage à retourner à Coloc' 2 Chefs un exemplaire signé et revêtu du cachet de l'entreprise (si celle-ci est déjà existante).

Dans la mesure où Coloc' 2 Chefs édite un contrat ou une convention de formation pour l'action demandée, il appartient au client de vérifier l'imputabilité de celle-ci. A l'issue de la prestation, une facture sera adressée au client (ou à l'organisme désigné par le client).

ANNULLATION

Annulation du fait du client

Plus de 10 jours avant le début de l'action de formation

Pour les demandes d'annulation adressées par courrier postal, télécopie ou mail reçus plus de 10 jours avant le début de l'action de formation, Coloc' 2 Chefs proposera soit le report de la date de formation du module concerné, soit le renvoi du chèque ou soit le remboursement de la formation.

Moins de dix jours avant le début de l'action de formation

Dans le cas de force majeure : hospitalisation, décès familial, maladie, accident, Coloc' 2 Chefs accepte sur présentation d'un justificatif :

- soit une réinscription dans les six mois pour une autre session du même module, sans frais.
- soit le remboursement du montant de la formation.

Pour toute annulation de dernière minute ou d'absence du stagiaire le jour de la formation :

- Aucun remboursement ne sera effectué, si Coloc' 2 Chefs n'est pas prévenu de l'annulation ou en cas d'absence du participant le jour du début de l'action de formation. Coloc' 2 Chefs se réserve le droit de garder la totalité du coût de la formation.
- En cas de réinscription de cette même personne à un autre stage pour le même module, le stagiaire paiera sans diminution de tarif le coût de cette nouvelle formation.
- Le stagiaire bénéficiera du report des sommes versées pour une autre session dans les six mois, pour le même module, si Coloc' 2 Chefs est informé de l'annulation avant le démarrage de la formation. Néanmoins, Coloc' 2 Chefs se réserve le droit de facturer des frais de réinscription d'un montant de 50.00€ HT soit 60.00 € TTC pour toutes formations d'une journée et de 150.00€ HT soit 180.00 € TTC pour les autres formations d'une durée supérieure.

Annulation du fait Coloc' 2 Chefs

Coloc' 2 Chefs se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, d'annuler la prestation jusqu'à (au plus tard) 10 jours avant la date prévue de son déroulement.

Coloc' 2 Chefs informera le client. Aucune indemnité ne sera versée au client à raison d'une annulation de Coloc' 2 Chefs. Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés ou les chèques seront renvoyés au client.

PRIX - PAIEMENT

Le bulletin d'inscription doit être accompagné du règlement des frais de participation par chèque à l'ordre de Coloc' 2 Chefs, qui sera encaissé dès réception.

Toute acceptation de prise en charge par un organisme tiers doit parvenir au plus tard à Coloc' 2 Chefs trois semaines avant le début de l'action de formation. A défaut le chèque remis lors de l'inscription sera encaissé directement par Coloc' 2 Chefs.

Toute session de formation commencée est due en entier.

Tous les frais relatifs à l'encaissement des sommes versées pour l'action de formation seront à la charge du stagiaire.

En cas de retard de paiement de la part d'un Client professionnel, seront exigibles, conformément à l'article L 441-6 du Code de Commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Toute inscription fera l'objet d'un enregistrement informatique, accessible par l'entreprise concernée sur simple demande. Les informations qui sont demandées sont nécessaires au traitement des inscriptions chez Coloc' 2 Chefs. Conformément à la loi "informatique et liberté" du 06/01/78, le client bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent. Si un client souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations le concernant, il doit s'adresser au gérant de Coloc' 2 Chefs par courrier postal ou électronique (contact@coloc2chefs.com).

DÉLIVRANCE DE DUPLICATAS D'ATTESTATION DE FORMATION SPECIFIQUE EN HYGIENE ALIMENTAIRE

Toute demande de duplicata d'une attestation CERFA de formation spécifique en hygiène alimentaire sera facturée 50 € TTC. La demande de duplicata pourra être faite par courrier adressé à Coloc' 2 Chefs, Bâtiment 2B, Docks Maritimes, Quai

Carriet, 33310 Lormont, auquel seront joints une enveloppe timbrée à l'adresse du destinataire ainsi qu'un chèque de 50 € libellé à l'ordre Coloc' 2 Chefs.